

Session spéciale du conseil municipal tenue le lundi 17 décembre 2018, à 19 h 30 au lieu ordinaire des sessions où sont présents(es) :

Mme Lise Trudel	Maire-suppléante
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
M. Michaël Julien	Conseiller siège # 4
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

Assistait également Mme Nancy Clavet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

POINT À DISCUTER

- a) Contrat d'entretien de la patinoire
- b) Aménagement d'une butte de neige
- c) Inscription au programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées
- d) Levée de l'assemblée

290-17-12-18

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

291-17-12-18

ENTENTE — ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- **D'ACCORDER** l'entretien de la patinoire pour la saison 2018-2019 à M. Carl Beaulieu, au montant de 1 500 \$, selon les modalités de versements convenues à l'entente;
- **D'AUTORISER** Mme Laurie Beupré, agente de développement communautaire en milieu municipal, à signer l'entente préparée à cet effet;
- **D'AJOUTER** M. Carl Beaulieu comme étant assuré additionnel sur la police d'assurance de la municipalité.

292-17-12-18

AMÉNAGEMENT D'UNE BUTTE DE NEIGE

Il est proposé par M. Michaël Julien et résolu unanimement :

- **D'AUTORISER** l'aménagement d'une butte de neige sur le terrain de la municipalité portant le numéro de lot 5 199 900;
- **D'AJOUTER** M. Ghislain Dion, comme assuré additionnel sur la police d'assurance de la municipalité, à titre de bénévole.

293-17-12-18

INSCRIPTION AU PROGRAMME DE QUALIFICATION DES OPÉRATEURS MUNICIPAUX EN EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) exige la formation d'opérateur en eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE les employés du département des travaux publics doivent avoir les connaissances requises pour les opérations et l'entretien de l'usine d'épuration, du réseau et des stations de pompage;

CONSIDÉRANT QUE le dossier d'admission de M. Denis Grégoire, inspecteur municipal, est effectif auprès d'Emploi-Québec et la formation du programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées débute en janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement :

- **DE DÉFRAYER** les frais d'inscription pour la formation dispensée par le Collège Shawinigan au montant de 2 350 \$;
- **DE PAYER** la dépense à même le poste budgétaire « Réseaux d'égout - Formation ».

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée par Mme Lise Trudel, maire-suppléante à 21 h.

Madame Lise Trudel
Maire-suppléante

Madame Nancy Clavet
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Lise Trudel, maire-suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.